

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1225 Décisions concernant les Ministères

n° 1225

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 octobre 1963

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1963

Date du numéro
31 octobre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Aden Yonis, mle 2443, de la 2e Compagnie de Milice à Tadjoura, est licencié pour raison disciplinaire pour compter du 5 octobre 1963. L'intéressé qui totalise 2 ans 11 mois 23 jours de services effectifs dans la Milice de la Côte Française des Somalis. étant licencié pour raison disciplinaire, ne peut prétendre à aucune indemnité.